

Introduction et aperçu de l'initiative Pour l'avancement de la santé mentale

Dans le cadre de la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances, **le plan d'action Pour l'avancement de la santé mentale** vise à établir un système de santé mentale qui fournit des services et des soutiens accessibles, rapides et adaptés aux besoins de nos enfants et de nos jeunes. Plus précisément, la transformation du système consiste à :

- Créer des voies d'accès aux soins facilement identifiables entre les soins primaires, les écoles et les soutiens communautaires
- Déterminer et établir un ensemble clairement défini de services de santé mentale essentiels qui sont accessibles et disponibles dans toutes nos collectivités

Pour soutenir ce niveau de transformation des systèmes, **Mains LeReseaudaideauxfamilles.ca** en partenariat avec le **Centre communautaire de counselling du Nipissing** et les **Connexions familiales de Simcoe-Muskoka** sont chargés de fournir ces services et soutiens essentiels et de travailler avec d'autres services qui jouent un rôle dans la vie des jeunes personnes, tels que les écoles, les hôpitaux, les personnes oeuvrant dans un milieu de soins de santé primaires et les autorités responsables de la protection de l'enfance. Le plan d'action de l'initiative Pour l'avancement de la santé mentale (sigle anglais : MOMH) se déroulera au cours des trois prochaines années de façon réfléchi et méthodique. Ce plan comprendra :

- Un nouveau modèle de financement adapté aux besoins individuels des populations/collectivités.
- Un nouveau cadre législatif et réglementaire qui assurera que tous les organismes soient assujettis aux mêmes normes, peu importe où les familles demandent de l'aide.

Notre zone de service reçoit un très grand nombre de demandes de services et par des clients ayant des niveaux sensiblement élevés de besoins cliniques. Cela nécessite des stratégies novatrices afin de maintenir le niveau de service nécessaire. Cela exigera également une transformation du système pour améliorer l'accessibilité pour nos collectivités. Cela comprend :

- La transparence en ce qui concerne les processus et les stratégies utilisés pour répondre à la demande **(c.-à-d. la gestion des listes d'attente, combler les lacunes de services, améliorer les transitions entre les services)**
- La disponibilité des renseignements pour mesurer notre capacité de fournir des résultats positifs pour les enfants, les jeunes et les familles. **(c.-à-d. Mesure des résultats positifs)**
- Meilleure coordination de services entre les fournisseurs **(c.-à-d. Renseignements partagés concernant les services fournis)**
- Un mécanisme de planification clair qui offre des possibilités aux enfants, aux jeunes et à leurs familles d'exprimer leur point de vue afin d'apporter des améliorations au système.

En février 2016, 130 voix de Bracebridge, Huntsville, Parry Sound, Almaguin, North Bay et Sturgeon Falls ont pris part à des réunions sur l'engagement et le partenariat. Une actualisation des résultats de ces réunions est disponible sur notre site Web dans notre premier bulletin d'information. Nous avons entendu les commentaires suivants :

Partenaires	Jeunes	Famille
<ul style="list-style-type: none"> • Préoccupations concernant les listes d'attente • Lacunes de services 	<ul style="list-style-type: none"> • Obstacles aux soins • Ce qui est important pour les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Listes d'attente réduites • Combler les lacunes de services
<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes relatifs à la transition 	<p><i>Exemples:</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur accès aux services

**Bulletin d'information #2
Mai 2017**

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • et à la coordination des services • Clarté concernant l'accès aux services • Meilleure communication et participation accrue à la planification communautaire | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Identifier clairement/publiciser les services</i> • <i>Offrir des services liés aux nouvelles technologies</i> • <i>Accroître l'accès aux services à l'école</i> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

En raison de la rétroaction reçue, trois priorités furent identifiées l'année dernière et actualisées pour l'année en cours :

Priorités en 2016-17

- 1. Table de planification de la santé mentale des enfants et des jeunes pour l'ensemble de la zone de service, qui comprend les voix des jeunes et des familles;**
- 2. Protocole d'accès clair vers et au sein des services et documentation d'accompagnement pour les partenaires communautaires ;**

Analyse des lacunes dans les Services essentiels pour répondre aux besoins et à la situation démographique des collectivités. La mise en oeuvre d'un nouveau modèle de service d'urgence est la priorité majeure pour la première année.

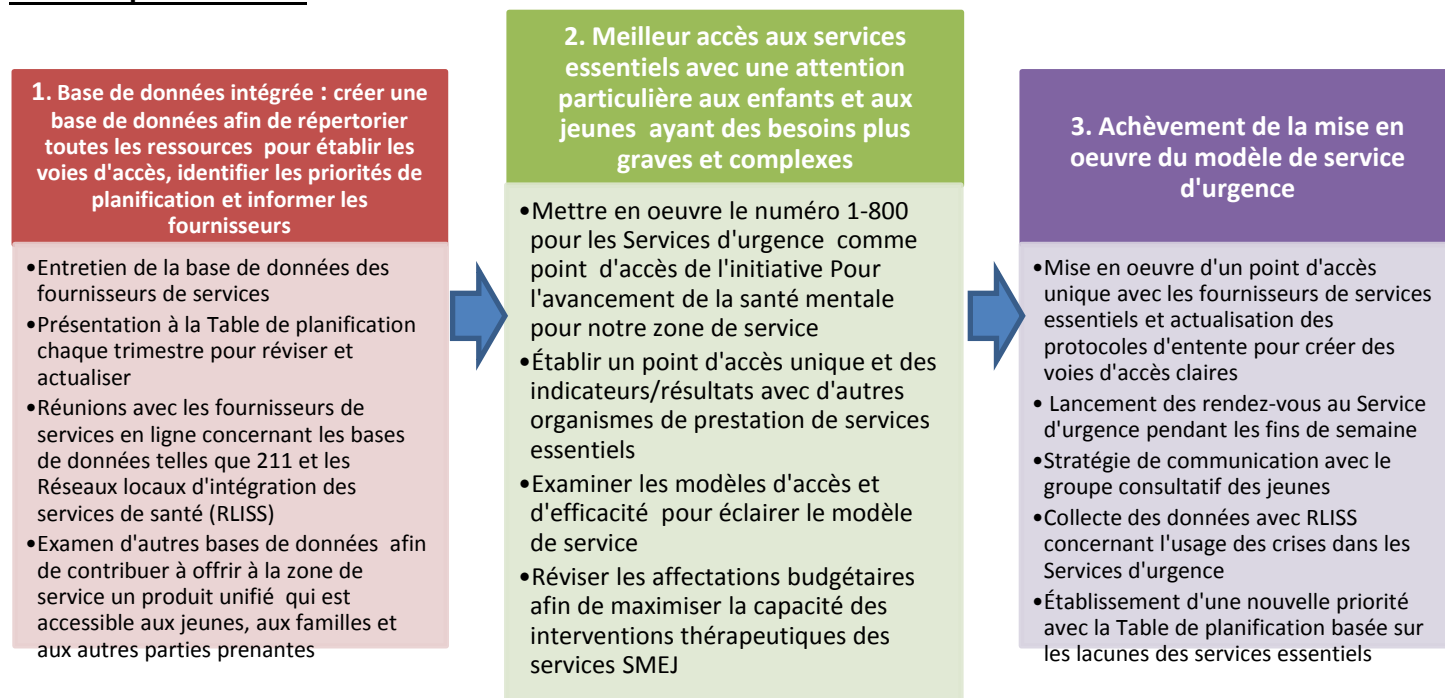
Activités en 2016-17

- Établissement d'une Table de planification pour la Santé mentale des enfants et des jeunes avec trois (3) fournisseurs de services essentiels et 32 engagements de la part de partenaires communautaires associés.
- Participation à des tables de planification régionales afin de communiquer et de partager la vision de MOMH à une collectivité élargie de fournisseurs de services
- Les partenaires communautaires en santé mentale se sont engagés dans l'élaboration d'une base de données pour répertorier toutes les ressources dans notre région; cette base de données fait présentement l'objet d'une étude à la Table de planification et sera améliorée
- Des réunions ont débuté avec les organismes responsables du Nord pour assurer la conformité avec les définitions, les attentes en matière de rendement et la responsabilité des services de santé mentale essentiels et des voies d'accès
- La population intersectorielle et les données cliniques sont examinées pour informer la planification
- Lacune dans le service d'urgence étudiée et modèle créé avec les organismes partenaires afin d'accroître la capacité et la couverture

- Les interventions des Services d'urgence par les Services de santé mentale des enfants et des jeunes sont maintenant disponibles de 8 h 30 à 21 h dans toute la zone de service
- Réunions régulières avec le consortium provincial des Organismes responsables, les directeurs opérationnels et les directrices opérationnelles et le ministère afin d'assurer la cohérence et l'uniformité dans la mise en oeuvre de MOMH à travers la province
- Le remaniement organisationnel et le processus de formation des membres du Conseil d'administration de Mains pour mieux positionner l'organisme sur le plan de la capacité d'un leadership efficient et efficace et se concentrer sur une gouvernance collaborative

Bulletin d'information #2 Mai 2017

Priorités pour 2017-18



Équipe de l'organisme responsable :

Jeffrey Hawkins, Directeur exécutif jhawkins@handstfn.ca
Michelle Dermenjian, Directrice/Responsable
mdermenjian@handstfn.ca

André Cotterall, Analyste des données/Évaluateur de la recherche
acotterall@handstfn.ca
Stacey Janveau, Adjointe exécutive SJanveau@handstfn.ca